

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La mise sur pied et la conduite de projets culturels exigent de **maîtriser des éléments de base** en gestion.

Pour donner une chance à un projet de se réaliser, il est nécessaire d'en **connaître tous les rouages administratifs et financiers**. Cette formation courte permet d'accéder à ces canaux indispensables.

Une **compréhension des enjeux et des étapes** essentielles d'un projet culturel est décisive pour permettre d'anticiper puis mettre en œuvre des **processus** et des **moyens adaptés**, en **évitant** un certain nombre d'**écueils** et d'**imprévus**.

Un **dialogue constructif** doit s'établir entre le-la porteur-euse d'un projet et les différents partenaires artistiques, techniques et financiers.

Ce partenariat se concrétise à travers une définition claire du projet, d'objectifs réalistes et de procédures efficaces.

LES THÈMES DÉVELOPPÉS

- L'organisation administrative
- La planification
- La répartition des tâches
- Les finances
- Le droit (du travail, les assurances sociales)
- La promotion

LE PUBLIC CIBLE

Le cours Sensibilisation à la gestion de projets culturels s'adresse à des personnes qui souhaitent développer des **projets culturels de petite et moyenne taille à but non lucratif dans les arts vivants** (budget jusqu'à Fr. 50'000.-). Il permet d'identifier le contexte d'un projet, les ressources à mettre en œuvre et d'acquérir des outils simples de gestion.

L'INTERVENANTE

Emmanuelle Vouillamoz, Administratrice du Petit Théâtre de Lausanne ; elle est au bénéfice d'une vaste expérience dans le domaine des arts vivants.

LES INVITÉ-E-S (à confirmer)

Sonia Meyer, Inès Binggeli-Roquillas et Philippe Trinchan interviendront une heure durant le cours pour apporter leur éclairage en matière de subvention.

Natacha Roos, cheffe du Service de la culture de la Ville de Fribourg.

Inès Roquillas, Collaboratrice scientifique et Responsable de la promotion des activités culturelles régionales de l'Agglomération de Fribourg.

Philippe Trinchan, Chef du Service de la culture du Canton de Fribourg.

DEUX VOLETS : THEORIE ET PRATIQUE

☉ Théorie (12h)

Introduction à l'élaboration, à la mise sur pied et à la conduite d'un projet :

Définition du projet (2h)

Première étape : définir le projet et le situer dans le contexte culturel. Evaluer sa faisabilité, estimer son coût, repérer les partenaires potentiels, prévoir un cadre juridique.

Mise en place du projet (4h)

Deuxième étape : rédiger le projet dans le détail, planifier son développement et sa gestion (budget, administration). Recherche de financements et prévoir la promotion du projet.

Réalisation et suivi du projet (6h)

Troisième étape : réaliser concrètement le projet. Assurer le suivi administratif (comptabilité, contrats liés à l'engagement du personnel, assurances sociales) et promotionnel. Adapter l'ambition du projet au fil de son évolution et de son financement. Enfin, établir des comptes et une évaluation finale.

☉ Pratique (45 minutes)

Entretien individuel autour du projet personnel :

Contexte, évaluation, mise en place d'une stratégie. L'entrevue personnelle se fixe lors du cours et a lieu à l'issue de celui-ci.

LES INFORMATIONS PRATIQUES

DATES

Vendredi et samedi : 25 et 26 septembre, 2 et 3 octobre 2020

LIEU

Hôtel Alpha, Rue du Simplon 13, 1700 Fribourg

HORAIRES

Vendredi : 18h45 – 21h45

Samedi : 9h00 – 12h00

12 heures de cours + 1 entretien individuel

COÛT

CHF 350.- * / 10% de réduction pour les membres *artos*.

*Ce cours peut être pris en charge par certaines caisses de chômage. Se renseigner auprès de son/sa conseiller-ère ORP.

PLUS D'INFOS

+41 21 621 80 62

admin@artos-net.ch, www.artos-net.ch

📄 Inscription jusqu'au 31 août 2020

LES CONDITIONS

Pour participer à la formation, il est **nécessaire d'être porteur-euse d'un projet**, même s'il n'est qu'esquissé.

L'inscription se fait à l'aide d'un **formulaire** que vous trouverez sur www.artos-net.ch. à la rubrique *formations/sensibilisation à la gestion de projets culturels*. Dès réception de la **confirmation d'artos**, envoyée par courrier électronique, votre paiement rendra définitive l'inscription.

En cas d'annulation par *artos*, le montant est remboursé. Pour garantir une bonne qualité d'échange, le nombre de participant-e-s est limité, la présence est requise tout au long de la formation.

Une **attestation** est délivrée aux participant-e-s ayant suivi la totalité de la formation.

LES FORMATIONS

Depuis sa création en 1996, l'association *artos* contribue au développement des métiers de la scène culturelle romande.

artos a initié, en partenariat avec les Universités de Lausanne et Genève, un Diplôme de formation continue en gestion culturelle et a mis sur pied le Brevet fédéral de technicien-ne du spectacle et le CFC de techniscéniste.

De plus, l'association organise, plusieurs fois par année, une série de formations courtes et continues :

En technique de scène :

- Module sécurité – lieux de spectacle et événementiel
- Formation antichute
- Vectorworks – spotlight
- Opérateur-trice PEMP
- Initiation à la création lumière (nouveau)
- Initiation – Mapping&Vjing (nouveau)

En administration :

- Droit suisse pour le spectacle vivant
- Communication avec les médias
- Comptabilité dans le spectacle vivant
- Gestion des salaires et cadres d'engagement
- Recherche de fonds (nouveau)

Informations détaillées sur le contenu et dates des sessions mises à jour régulièrement sur www.artos-net.ch

artos
association professionnelle

Avenue de Morges 26 / CH-1004 Lausanne
T. +41 21 621 80 60 / 61 / 62 / 63
admin@artos-net.ch / www.artos-net.ch

SENSIBILISATION A LA GESTION
DE PROJETS CULTURELS

25 et 26 septembre, 2 et 3 octobre 2020 /
Fribourg

artos
association professionnelle